

OBJECTIF

ÉGALITÉ



ENSEMBLE
POUR LA
MIXITÉ



COLLÈGE  LYCÉE



ÉDITO

Tous partenaires de l'égalité

L'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes est un enjeu majeur de notre société, déclarée grande cause nationale du quinquennat par le président de la République.

Afin de répondre aux défis liés à un monde économique en perpétuel mouvement, la question de la mixité des filières de formation et de l'insertion professionnelle interroge élèves et professeurs, parents et membres de la communauté éducative. Les partenariats noués entre l'Éducation nationale, l'Enseignement supérieur, l'Enseignement agricole et une pluralité de partenaires extérieurs du monde de la recherche et de l'entreprise montrent la volonté de définir une société où filles et garçons pourront s'épanouir dans la vie active, grâce à des choix dénués des stéréotypes de genre.

La culture de l'égalité, l'éducation au respect mutuel entre filles et garçons et plus précisément, la mixité des filières de formation et des carrières sont les axes fondamentaux de la convention interministérielle 2013-2018 pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes. S'interroger sur les résistances à une orientation libre de tout préjugé, aider les jeunes dans la construction de leur parcours Avenir, veiller à une répartition plus équilibrée des femmes et des hommes dans les catégories socio-professionnelles sont des points fondamentaux si l'on veut que la société réponde aux aspirations de chaque élève, fille ou garçon, loin de tout prédéterminisme social.

Le parcours Avenir qui concerne chaque élève revêt quatre composantes : comprendre le monde économique et professionnel, connaître la diversité des métiers, développer son sens de l'engagement et de l'initiative, élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle.

Pour en faciliter la mise en œuvre, la brochure Objectif égalité publiée par l'Onisep Bourgogne-Franche-Comté est le fruit d'un travail partenarial entre les deux académies et ses partenaires, dont la direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes, la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt et l'université de Franche-Comté. C'est un outil à destination des élèves et de tous les acteurs de la communauté éducative. Son objectif : proposer une information sur l'orientation non genrée et sensibiliser chacune et chacun à la liberté de choix de formation dans la construction de son parcours personnel et professionnel. Pour cela, des fiches techniques, séquences pédagogiques, ressources académiques et nationales, témoignages de professionnels ayant réussi un parcours atypique viennent éclairer les choix d'orientation.

Christiane BARRET
*Préfète de la région Bourgogne-Franche-Comté,
Préfète de la Côte d'Or*

Jean-François CHANET
*Recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Recteur de l'académie de Besançon,
Chancelier des universités*

Frédérique ALEXANDRE-BAILLY
*Rectrice de l'académie de Dijon,
Chancelière des universités*

Vincent FAVRICHON
*Directeur de la délégation régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt Bourgogne-Franche-Comté*

SOMMAIRE

Vous intervenez auprès d'élèves de collège ou de lycée, ce guide vous est destiné !

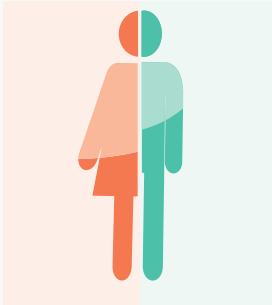
Vous y trouverez des informations pour étayer votre réflexion et engager le débat avec vos élèves.

Ce document synthétise des données nationales et régionales (législation, statistiques, formations académiques...) et vous donne, notamment, un aperçu réel de l'orientation des filles et des garçons en Bourgogne-Franche-Comté.

Il vous propose également les outils nécessaires pour mener des actions avec vos classes : séquences pédagogiques, salons d'orientation, concours...

« ÉGALITÉ » FILLES-GARÇONS ?	2
UN MÉTIER « IL » OU « ELLE » ?	3
RESSOURCES	10
Sur la toile !	10
Idées lecture en un clic	13
DE LA LOI À LA RÉALITÉ	15
Que dit la loi ?	15
Filles et garçons, une orientation contrastée	16
SE FORMER À L'ÉGALITÉ	20
... dans l'académie de Besançon	20
... dans l'académie de Dijon	21
L'ÉGALITÉ EN ACTION	22
CONCOURS	24
La créativité au service de l'égalité	24
DES SÉQUENCES PÉDAGOGIQUES CLÉS EN MAIN	27
Séquence niveau 3 ^e	28
Séquence niveau 3 ^e / 2 ^{de}	31
Séquence niveau 2 ^{de}	34

« ÉGALITÉ » FILLES-GARÇONS ?



Éducation

En Bourgogne-Franche-Comté :

Scolarisation à 18 ans



84,6 %

80,8 %

Insee, 2011.

Diplômés du supérieur chez les 25 à 54 ans hors élèves et étudiants



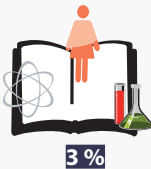
32,5 %

25,5 %

Insee, 2011.

En France :

Dans les manuels de CP, seuls 3 % des personnages scientifiques sont des femmes



3 %

Centre H. Auclert, 2014.

En seconde, quand ils s'estiment bons en mathématiques,

8 GARÇONS / 10

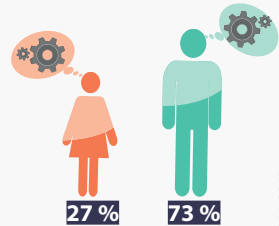
choisissent

la filière **scientifique (S)**

contre **6 FILLES / 10**

www.strategie.gouv.fr
Lutter contre les stéréotypes filles-garçons, 2014

Formation d'ingénieur



27 %

73 %

Insee, 2014-2015.

Emploi

Taux d'activité des 15-64 ans



67,6 %

75,5 %

Insee, 2015.

Salarié à temps partiel



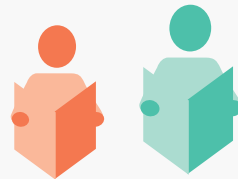
30,4 %

7,9 %

Insee, 2017.

80 % des emplois à temps partiels sont occupés par des femmes.

Taux de chômage



9,5 %

10,5 %

Insee, 2015.

Écart de rémunération

Homme

€

Femme

€

-23,8 %

Écart de revenu annuel expliqué par les temps partiels plus importants pour les femmes.

Femme

€

-17,4 %

Écart de salaire à temps de travail équivalent expliqué en partie par les différences de type de poste occupé et de secteur d'activité entre hommes et femmes.

Femme

€

-9,6 %

Écart de salaire non expliqué.

Insee, 2017.

UN MÉTIER « IL » OU « ELLE » ?

Qu'est-ce qu'un métier mixte ?

C'est un métier qui compte entre 40 et 60 % de professionnels des deux sexes.

> Sont-ils nombreux ?

En France, seuls 17 % des métiers sont mixtes ce qui représente 3 emplois sur 20.

> Comment se répartissent les femmes et les hommes dans les 86 familles professionnelles ?

La moitié des femmes en emploi se concentre sur 12 familles professionnelles (santé, social et soins) et la moitié des hommes sur 20 familles (agriculture, bâtiment, informatique).

> Quelles conséquences sur les choix d'orientation et les parcours professionnels ?

Les représentations des métiers perpétuent encore ces dissymétries. Ainsi, 20 % des élèves intègrent une filière majoritairement féminine ou masculine après la classe de 3^e, en particulier en voie professionnelle et technologique. Malgré de meilleurs résultats scolaires, les filles sont plus nombreuses dans des filières moins sélectives et moins valorisées.

Mixité professionnelle en Bourgogne-Franche-Comté

TOP 3 des secteurs employant le plus...

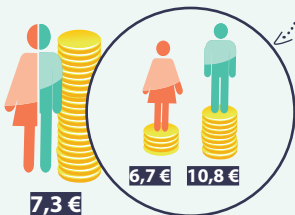
... de femmes

95 % Activités des ménages

87 % Hébergement médico-social et social*

79 % Activités pour la santé humaine

* Salaire net moyen dans ce secteur



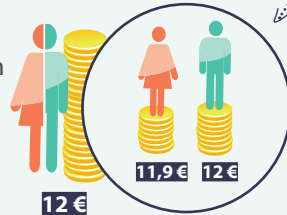
... d'hommes

89 % Construction**

82 % Fabrication de machines et équipements

81 % Fabrication de matériels de transport

** Salaire net moyen dans ce secteur



Emfor, 2017.

En France, la 1^{re} femme qui a exercé un métier de... c'était en... ?

Des femmes de tous milieux sociaux ont investi, parfois très tôt, des sphères professionnelles traditionnellement réservées aux hommes, malgré les freins législatifs et sociaux.

- 2017 ▶ Directrice générale d'une agence des Nations unies : l'UNESCO
- 2016 ▶ Présidente de la Ligue de football professionnel
 - ▶ PDG d'une entreprise du CAC 40
 - ▶ Directrice générale du Trésor
- 2014 ▶ Maire de Paris
- 2007 ▶ Ministre de l'économie et des finances
- 2002 ▶ Directrice centrale de la police judiciaire
- 2001 ▶ Pilote du Concorde (avion civil supersonique)
- 1996 ▶ Astronaute partie dans l'espace
- 1993 ▶ Commandante d'un bâtiment de la Marine nationale
- 1992 ▶ Présidente d'un conseil régional
- 1991 ▶ Première ministre
- 1988 ▶ Bouchère-charcutière (titulaire du brevet de maîtrise)
- 1983 ▶ Guide de haute montagne
- 1981 ▶ Préfète
- 1978 ▶ Meilleure sommelière de France
- 1976 ▶ Pompière
- 1975 ▶ Mixité obligatoire dans les établissements scolaires publics
- 1965 ▶ Les femmes peuvent travailler sans l'autorisation de leur mari
- 1961 ▶ Conductrice de bus
- 1953 ▶ Grand-officier de la Légion d'honneur
- 1946 ▶ Pilote de chasse
- 1944 ▶ Les femmes ont le droit de vote
- 1938 ▶ Les femmes peuvent s'inscrire librement à l'université
- 1933 ▶ Cheffe cuisinière 3 étoiles au guide Michelin
- 1930 ▶ Cheffe d'orchestre

La non-mixité des filières due à l'évitement de l'autre sexe

Quel que soit le niveau du palier d'orientation (3^e, 2^{de} ou T^{le}), on repère le même phénomène : ce qui est attractif pour l'une des catégories de sexe est répulsif pour l'autre. En fait, l'écrasante présence d'un des deux sexes dans une filière est généralement due à l'évitement de l'autre sexe. Le clivage est net : l'éducation, le social, le soin, pour les unes ; le technique, la production, le scientifique pour les autres.

Françoise Vouillot, L'orientation, le butoir de la mixité, 2010.

Une orientation influencée par les stéréotypes

« Parler de « choix » devant l'orientation massive des filles vers les professions du tertiaire, et plus spécialement vers celles qui comportent une aide apportée aux autres, serait trop facile : les choix des garçons comme des filles sont fortement structurés par une « logique de sexe », même s'ils sont vécus comme répondant à des goûts personnels. Logique dictée, sauf pour une minorité pionnière, par les rôles, les stéréotypes [...]. Pour les filles le projet professionnel s'insère dans un projet de vie comportant un rôle familial important [...]. »

Marie Duru-Bellat, L'école des filles : quelle formation pour quels rôles sociaux ? 2016

Partage du temps domestique en moyenne par jour



4 h 15



2 h 42

Drees, 2017.

Le plafond et les parois de verre

Le plafond de verre désigne les obstacles invisibles qui empêchent les femmes d'accéder aux niveaux hiérarchiques les plus élevés. On parle également de parois de verre pour indiquer que les postes à responsabilité, occupés par les femmes, le sont dans des filières moins essentielles pour l'entreprise. Une femme sera plus facilement admise à la tête d'un service de ressources humaines qu'à celui, plus stratégique, des finances. Au frein horizontal du plafond de verre s'ajoute ainsi le frein vertical des parois de verre.

Association pour l'emploi des cadres (APEC).

L'égalité, des enjeux sociétaux et économiques

En France, l'égalité est un droit fondamental mais aussi un des principes inscrits dans la devise de la République. L'égalité professionnelle est une nécessité sociétale autant qu'économique. Les entreprises peinent à recruter dans certains métiers qu'on appelle « métier en tension ». En Bourgogne-Franche-Comté, des difficultés de recrutement sont identifiées dans les secteurs de la viticulture, de l'informatique ou des services à la personne... Le changement des mentalités, la lutte contre les inégalités persistantes, le partage équitable des temps domestiques sont indispensables pour que les femmes deviennent réellement un vivier de compétences dont les entreprises ont besoin.

Quelques définitions

Cliché : lieu commun, banalité qu'on redit souvent et dans les mêmes termes.

Larousse.

Cybersexisme : actes, commentaires, messages à caractère sexuel ou qui critiquent la manière de s'habiller, l'apparence physique, le comportement amoureux ou sexuel. Ce sont des violences sexistes ou sexuelles qui visent principalement les filles (mais aussi des garçons).

Centre H. Auclert.

Égalité : absence de toute discrimination entre les êtres humains, sur le plan de leurs droits.

Larousse.

Parité : revendication internationale et européenne de partage à égalité du pouvoir, [...] imposant ou favorisant une égale répartition femme-homme des candidatures ou des sièges dans l'ensemble des assemblées décisionnelles, qu'elles soient politiques, économiques ou sociales.

Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Préjugé : opinion adoptée sans examen, souvent imposée par le milieu, l'éducation

Larousse.

Sexisme : attitude discriminatoire fondée sur le sexe.

Larousse.

Stéréotype de sexe : représentations schématiques et globalisantes qui attribuent des caractéristiques supposées « naturelles » aux filles et aux garçons.

Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes.

« Les stéréotypes ont ainsi un double visage : ils sont structurants pour la pensée, mais ils peuvent conduire à des généralisations qui amènent à commettre des erreurs de jugement. »

Marie Duru-Bellat.



La mixité est une nécessité économique !

« Depuis toute petite, je voulais faire ce métier mais on m'avait bien fait comprendre que c'était mon frère aîné qui allait reprendre le domaine. Et puis les hasards de la vie m'ont fait revenir à mes premières amours. J'avais un challenge à relever : passer après 11 générations d'hommes. Les 5 premières années ont été un peu difficiles. Il a fallu d'abord que je m'impose dans ma propre famille. Pendant des années, on m'a observée jusqu'au moment où j'ai décidé qu'on allait travailler avec ma propre façon de vinifier, de cultiver la vigne. J'ai changé énormément de choses, on est passé en bio, en biodynamie.

Pour moi, la mixité dans le monde de l'entreprise comme dans le monde politique, ce n'est pas un handicap, c'est un vecteur d'excellence et de performance. Aujourd'hui, c'est même une nécessité économique ! Lorsque vous ne trouvez pas de main d'œuvre masculine, vous vous tournez vers les femmes qui sont aujourd'hui parfaitement capables de faire des travaux d'hommes.

Aujourd'hui, les femmes peuvent accéder à des métiers dans lesquels au départ les portes semblaient fermées. Je voudrais dire aux femmes : osez ! N'attendez pas qu'on vous dise : « tu as le bon profil, tu es faite pour ça ». Osez, ayez de l'audace, soyez tenace et ne vous découragez pas ! »

| Anne PARENT, viticultrice à Pommard (21) |

Les métiers de la vigne et du vin, des métiers pour les femmes ?

L'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) de Mâcon-Davayé a organisé un forum intitulé « les métiers de la vigne et du vin, des métiers pour les femmes ? », le jeudi 21 décembre 2017. Il a accueilli des professionnelles et des élèves des BTS Viticulture-œnologie et Technico-commercial de trois établissements.

Jean-Philippe Lachaize nous explique : « Ce colloque a été créé en réponse à l'appel d'offre de la Secrétaire d'État dans le cadre du tour de France de l'égalité. Son ambition : donner l'opportunité à chaque citoyen et citoyenne de s'exprimer sur la manière dont elle/il appréhende la question de l'égalité femmes-hommes. Notre objectif est de faire passer le message aux élèves afin d'œuvrer pour cette thématique qui nous tient à cœur.

Lors de ce forum, des professionnelles expertes ont abordé des thématiques concernant les différents préjugés existant entre hommes et femmes, les métiers masculin/féminin ainsi que les thématiques liées au marché de l'emploi quand on est une femme. Étaient présentes : des viticultrices, une œnologue, une ancienne élève de BTS du lycée ainsi que la présidente de l'association Regards de femmes. C'est la 1^{re} fois que nous organisons ce forum mais nous voudrions le pérenniser et l'agrandir ».

| Jean-Philippe LACHAIZE, directeur de l'EPLEFPA de Mâcon-Davayé (71) |

Viticulteur/trice en BFC*



Salaire net moyen en début de carrière : 1 800 €

85 % de temps plein

Potential d'embauche :

CLEOR, Insee, Onisep, Pôle emploi, 2017.



De l'importance que les filles ouvrent leurs choix professionnels

« Je monte et j'anime des projets européens au laboratoire de recherche FEMTO-ST. L'Union européenne a deux injonctions dans tous les projets qu'elle finance : le développement durable et l'égalité homme-femme. À la ligne « égalité » du dossier, je suis motivée pour proposer des actions, suite à mon expérience au CIDFF*.

Depuis 2009, j'organise des visites du laboratoire pour les élèves de lycée et collège.

Nous leur parlons des chiffres de l'égalité entre hommes et femmes. Il s'agit que les jeunes, les filles en particulier, mesurent l'importance du niveau de formation sur la vie professionnelle : plus les femmes sont formées, plus elles sont en emploi.

Nous abordons aussi le fait que les métiers très féminisés sont aussi ceux où le sous-emploi est fort, les salaires bas et/ou la précarité forte. Cela montre l'intérêt pour les jeunes filles d'ouvrir leurs choix et d'explorer des métiers « mixtes » ou statistiquement plus masculins.

Ainsi, lors des visites des laboratoires, nous veillons à ce qu'au moins une collègue femme parle de son métier de chercheuse, enseignante-chercheuse, ingénieure, technicienne.

Lors de mes premières interventions, j'ai remarqué que les garçons paraissaient gênés, comme s'ils se sentaient en faute. Je précise désormais aux filles et aux garçons, qu'ils héritent d'une situation sans en être responsables. Je leur dis que dans la société, quand on repère des inégalités, on peut s'impliquer, que l'on soit directement concerné ou pas. De cette manière, ça se passe mieux.

| Sophie MARGUIER, Ingénieure d'études au laboratoire FEMTO-ST (Franche-Comté électronique mécanique thermique et optique - sciences et technologies) à Besançon (25), ancienne directrice du CIDFF du Doubs |

*Centre d'information sur les droits des femmes et des familles.

Pas assez de femmes dans les carrières scientifiques ?

« Femmes et sciences » est une action proposée par le PILE* et menée par Laetitia Virard et Rhyslane Kadmiri. Quatre classes de collège et de lycée ont rencontré des chercheuses. La sociologue Virginie Vinel ou l'astrophysicienne Anne Robin ont dévoilé leur métier, leur parcours, les éventuelles difficultés en tant que femmes de sciences. Les élèves s'en sont inspiré pour créer des supports de grande qualité.

Lors d'un colloque le 19 décembre 2017, ils ont présenté des vidéos drôles et instructives, des portraits en ligne déclinés en jeu de cartes ou encore un roman photo. Ce dernier met en scène des collégiens livrant leurs réactions au témoignage d'Anne Robin : l'injustice face à l'inégalité salariale, la surprise de découvrir qu'un homme peut prendre un congé parental pour soutenir la carrière de son épouse... Instructif et vivifiant.

*Projet interrégional laboratoire de l'égalité porté par l'université de Franche-Comté et l'université de Genève.



Je ris des préjugés des autres. Je fais mon travail et ils finissent par changer de point de vue.

« Après mon bac au Maroc, j'ai intégré l'École supérieure d'ingénierie en sciences appliquées spécialité Informatique.

À l'obtention de mon diplôme, j'ai souhaité venir en France pour suivre le master Informatique, parcours Ingénierie systèmes et logiciels, développement des systèmes logiciels complexes distribués et en réseau.

À mon arrivée à Besançon, j'ai été surprise par la quasi absence de filles dans la filière. Nous étions 3 marocaines à intégrer le cursus en M2 puis 2 algériennes nous ont rejointes. Une seule fille était là dès la licence et c'était la seule française. Nous avons alors compris que l'informatique en France n'était pas une filière qui attirait les filles. Dans mon école au Maroc, il y avait plus de 50 % de filles dans certaines promotions.

Les garçons se demandaient si les filles étaient dans cette filière vraiment par choix ou un peu par hasard. Ils étaient surpris que j'utilise comme système d'exploitation Linux. Je leur répondais : « Vous savez, j'ai fait les mêmes études que vous ». Je ne l'ai pas mal pris. Je ris des préjugés des autres. Je fais mon travail et ils finissent par changer de point de vue.

Je sentais plus le poids de ces préjugés pendant mes études. Au travail je le sens moins.

S'il n'y a pas de différence technique au travail entre hommes et femmes, il peut y en avoir dans la mise en place d'une solution. Généralement, les femmes ne chercheront pas à montrer leurs muscles, à faire compliqué juste pour montrer qu'elles sont capables de le faire. Elles privilégieront l'efficacité et la clarté dans le traitement. »

| Asmaa NESBANE, technical leader d'une équipe de 4 personnes chez Faurecia à Montbéliard (25) |

Ingénieur/e informaticien/ne en BFC*



24 %



76 %

Salaire net moyen en début de carrière : 1 740 €

91 % de temps plein

Potentiel d'embauche : ☀️☀️☀️

CLEOR, Insee, Onisep, Pôle emploi, 2017.

* Bourgogne-Franche-Comté

« Tant que des métiers seront vus comme plutôt masculins ou féminins, la mixité de l'orientation sera freinée par le besoin de prouver - aux autres et à soi-même - qu'on est un « vrai garçon masculin » et une « vraie fille féminine » avec une identité conforme aux normes de féminité et de masculinité. »

Françoise Vouillot.

La mixité professionnelle, une affaire de femmes... et d'hommes !

Lorsqu'ils sont de sexe minoritaire dans un métier, les femmes et les hommes ne sont pas confrontés aux mêmes difficultés. Une femme, dans un secteur professionnel très masculin, devra davantage prouver sa légitimité tout en affrontant de vives résistances, voire de l'hostilité. À l'inverse, un homme exerçant un métier « féminisé » bénéficiera d'un accueil plutôt favorable, d'un meilleur salaire à l'embauche et d'une évolution de carrière plus rapide. Cependant, il souffrira d'un manque de reconnaissance puisque les métiers les plus féminisés sont aussi ceux les moins valorisés et dont la rémunération est la plus faible.

Dans les métiers de la petite enfance, un homme devra prouver qu'il est compétent et faire face à la surprise, voire à la gêne, aux craintes ou aux fantasmes que peut susciter sa présence. A contrario, on prêterait invariablement à une femme « un instinct maternel » et des compétences naturelles aux soins et à l'éducation des jeunes enfants. Les conséquences sont importantes puisqu'on dénombre, encore aujourd'hui, seulement 7% d'hommes parmi les enseignants/es en école maternelle, 3% d'hommes parmi les éducateurs/trices de jeunes enfants, 2,4 % d'hommes sages-femmes...



La notion de sexualité s'ajoute à la mixité des métiers

Morgan, professionnel de la maintenance industrielle, décide en 2014, après différents événements de vie, de retourner à sa passion : la création de vêtements celtiques, notamment le kilt. D'un environnement masculin, il intègre une formation continue d'un an, composée de 8 femmes et 2 hommes dans le domaine de la mode. Il obtient le titre professionnel « fabricant de vêtements sur mesure » et c'est le début d'une nouvelle aventure ! Il nous raconte : « la formation s'est bien déroulée, il n'y avait pas de moquerie, il était facile d'exprimer sa créativité dans un établissement proposant des formations dans la mode. Malheureusement, la notion de sexualité s'ajoute à la mixité des métiers, ce qui n'a absolument rien à voir. Il ne faut pas s'y attacher. L'adolescence dure seulement quelques années mais la carrière professionnelle dure plus longtemps. Il faut se sentir bien dans son futur métier, écouter sa passion ! ».

| Morgan Albuison, couturier de kilt à Trivy (71) |

Couturier/ère en BFC*



Salaire net moyen en début de carrière : 1 330 €
85 % de temps plein

Potentiel d'embauche : ☀️☀️☀️

* Boulogne-Franche-Comté
CLEOR, Insee, Onisep, Pôle emploi, 2017.

RESSOURCES

Sur la toile !

Un répertoire de sites incontournables...

Académie de Besançon



www.ac-besancon.fr

Une rubrique est consacrée à l'égalité filles-garçons depuis l'onglet « Orientation ». On y trouve notamment des statistiques en orientation ainsi que des outils et ressources pédagogiques.

LES + : le Scoop.it de la mission égalité filles-garçons de l'académie de Besançon

SITE : www.scoop.it/t/mission-egalite-filles-garcons

Académie de Dijon



www.ac-dijon.fr

Une rubrique intitulée « Égalité des filles et des garçons », accessible depuis l'onglet « Action éducative », propose des statistiques en orientation, des ressources, des actions académiques.

LES + : la vidéo d'un théâtre forum sur le thème des stéréotypes dans les métiers.

Canopé



www.reseau-canope.fr

Un espace « Égalité filles / garçons » regroupe documents et outils pédagogiques à destination de la communauté éducative.

LES + : la variété des supports pédagogiques (vidéo, BD, ressources web...)

Capital filles



www.capitalfilles.fr

Des professionnelles volontaires, appartenant à un réseau d'entreprises locales, « marrainent » des lycéennes issues de quartiers « politique de la ville » ou de zones rurales. Leur objectif : favoriser leur poursuite d'études dans le supérieur.

LES + : différentes formes de « marrainage » (ateliers collectifs, témoignages, tutorat d'une jeune fille...)

ChloroFil



www.chlorofil.fr/egalite

Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation est engagé en faveur de l'égalité. ChloroFil, le site de l'enseignement agricole, propose une rubrique « Égalité filles-garçons » dans laquelle sont présentées les actions du réseau Insertion Égalité.

LES + : le projet interrégional Filagri.

Education.gouv.fr



www.education.gouv.fr

États des lieux, objectifs, outils... un dossier complet intitulé « Égalité des filles et des garçons » est consultable sur le site du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

LES + : le cadre législatif, des statistiques comparées sur l'orientation des filles et des garçons.

Educol



<http://eduscol.education.fr>

Educol consacre une rubrique sur l'égalité entre les filles et les garçons, avec un axe majeur : le respect de l'autre.

LES + : les textes de référence, des ressources académiques, nationales, européennes.

Elles bougent



www.ellesbougent.com

Faire découvrir les formations et les métiers scientifiques et d'ingénierie, c'est l'objectif de l'association « Elles bougent » composée d'établissements d'enseignement supérieur, d'entreprises et de professionnelles.

LES + : un réseau de marraines peut être sollicité !

FETE

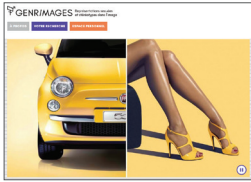


www.fete-bourgogne.org

FETE – Femmes Égalité Emploi est une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) qui a pour but de faire progresser l'égalité professionnelle.

LES + : organisation de visites d'entreprise.

Genrimages



www.genrimages.org

Le site Genrimages, créé par le Centre audiovisuel Simone de Beauvoir, propose des outils d'analyse d'images et de vidéos pour travailler avec les élèves sur les représentations stéréotypées des femmes et des hommes dans les médias.

LES + : des grilles d'analyse très complètes.

Matilda



www.matilda.education

Matilda est une plateforme numérique collaborative, créée par l'association v.ideoaux en partenariat avec plusieurs ministères dont l'Éducation nationale. Elle met à disposition vidéos et outils collaboratifs sur la thématique de l'égalité entre les filles et les garçons.

LES + : une recherche par enseignement et par niveau.

MIFE Belfort



www.mife90.org/mmm/

La mission mixité des métiers de la maison de l'information sur la formation et l'emploi (MIFE) du territoire de Belfort propose des actions et des ressources en ligne en faveur de l'égalité professionnelle femmes-hommes.

LES + : animation d'un réseau de femmes en entreprise.

Onisep



www.onisep.fr

Un dossier intitulé « Égalité filles-garçons » est accessible depuis la rubrique « Équipe éducative » du site de l'Onisep. Il aborde la question des droits, des choix d'études et de métiers, pour balayer les idées reçues.

LES + : un quiz en ligne.

Secrétariat d'État en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes



www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr

Garantir l'égalité réelle entre les femmes et les hommes est une des missions principales du Secrétariat d'État. C'est aussi un véritable enjeu de société en particulier en matière d'éducation et d'insertion professionnelle.

LES + : les chiffres clés de l'égalité, réédités chaque année.

Idées lecture en un clic...



Filles et garçons sur le chemin de l'égalité de l'école à l'enseignement supérieur - 2017

Les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement, de la Recherche et de l'Innovation éditent chaque année des données statistiques nationales mettant en parallèle le parcours scolaire des filles et des garçons.

LIRE: <https://goo.gl/P9uj8p>



Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes - 2017

Des inégalités persistent dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, des institutions ou encore de la santé... C'est ce que révèle une série de chiffres clés éditée par le Secrétariat d'État chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes.

LIRE: <https://goo.gl/M1m6AJ>



Guide de la parité - 2016

Le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE fh) publie un guide retraçant la place des femmes dans les sphères administratives, économiques et sociales. Une version synthétique est également téléchargeable.

VERSION INTÉGRALE: <https://goo.gl/Jhz8Gz>

VERSION SYNTHÉTIQUE: <https://goo.gl/ppki1h>



Femmes et hommes, l'égalité en question - 2017

Dans cette nouvelle édition, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) fait un état des lieux des inégalités entre femmes et hommes en France et en Europe.

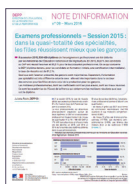
LIRE: <https://goo.gl/3RHTlx>



L'articulation des temps parental et professionnel au sein des couples : quelle place occupée par les pères ? - 2017

La Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) consacre un numéro de la collection « DARES analyses » au partage du temps parental et professionnel des pères.

LIRE: <https://goo.gl/3RHTlx>



Examens professionnels - Session 2015 : dans la quasi-totalité des spécialités, les filles réussissent mieux que les garçons - 2016

En voie professionnelle, les choix de spécialités diffèrent beaucoup selon le sexe, c'est ce que démontre ce numéro de la collection « Note d'information » éditée par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP).

LIRE: <https://goo.gl/qbJ3B7>



Formation à l'égalité filles-garçons : faire des personnels enseignants et d'éducation les moteurs de l'apprentissage et de l'expérience de l'égalité - 2017

Un rapport du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes fait un état des lieux de la formation à l'égalité à l'école et développe plusieurs recommandations.

LIRE : <https://goo.gl/HVfvuF>



Un coup de pouce pour les filles ? Les biais de genre dans les notes des enseignants et leur effet sur le progrès des élèves - 2014

Cette note de l'Institut des politiques publiques (IPP) tente d'expliquer les différences de réussite entre filles et garçons et l'influence de la notation des enseignants.

LIRE : <https://goo.gl/7BHryh>



Ségrégation professionnelle et écarts de salaires femmes-hommes - 2015

La Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) analyse, dans cette étude, les inégalités salariales femmes-hommes et leurs origines.

LIRE : <https://goo.gl/3dFRnW>



Accès des jeunes femmes et des jeunes hommes aux emplois cadres, une égalité trompeuse - 2017

En 2013, la part des femmes dans les emplois de cadre était pour la 1^{re} fois équivalente à celle des hommes. Dans ce numéro, le Centre d'études et de recherche sur les qualifications (CEREQ) nuance ce constat.

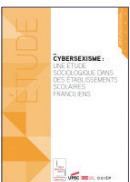
LIRE : <https://goo.gl/6SgMT5>



Quels stéréotypes sur le rôle des femmes et des hommes en 2014 ? - 2015

Une enquête, menée conjointement avec la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) et l'INSEE, fait la lumière sur les représentations stéréotypées des français.

LIRE : <https://goo.gl/tLF8Ks>



Cybersexisme chez les adolescents/es (12-15 ans) : étude sociologique dans les établissements franciliens de la 5^e à la 2^{de} - 2016

Le Centre Hubertine Auclert a coordonné une étude auprès de 1 200 élèves franciliens sur le phénomène du cybersexisme en France.

VERSION INTÉGRALE : <https://goo.gl/K1k3Gn>

VERSION SYNTHÉTIQUE : <https://goo.gl/eW16zB>

DE LA LOI À LA RÉALITÉ

Que dit la loi ?

« Les écoles, les collèges, les lycées [...] contribuent à favoriser la mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment en matière d'orientation. Ils concourent à l'éducation à la responsabilité civique et participent à la prévention de la délinquance. Ils assurent une formation à la connaissance et au respect des droits de la personne ainsi qu'à la compréhension des situations concrètes qui y portent atteinte. »

Article L.121-1 du Code de l'éducation

La loi sur l'égalité réelle entre les femmes et les hommes d'août 2014 ainsi que la loi égalité et citoyenneté de janvier 2017 portent des mesures de mobilisation importantes. On peut citer par exemple le renforcement des compétences du CSA (contre les publicités et images sexistes), la reconnaissance de circonstances aggravantes du sexisme dans les crimes et délits, l'alternance femmes-hommes dans la présidence des jurys des concours de la fonction publique ; la parité dans les commissions et instances ; la parité dans les commissions et instances consultatives des vies lycéenne et collégienne.

L'égalité entre les femmes et les hommes est la grande cause nationale du quinquennat du président de la République.

Un projet de loi spécifique sur les violences sexuelles et sexistes verra le jour courant 2018.

De nouvelles mesures législatives ont été annoncées :

- ❑ sur la formation des professionnels de la petite enfance pour déconstruire les représentations sexistes dès le plus jeune âge ;
- ❑ sur la lutte contre la pornographie et le cyberharcèlement au collège, menée auprès des élèves et des parents ;
- ❑ sur le travail avec les publicitaires, les industries de la mode et du jeu vidéo pour combattre les stéréotypes sexistes ;
- ❑ sur le plan de la formation initiale et continue déployée dans le secteur public notamment sur la formation des cadres ;
- ❑ sur un module d'enseignement dans toutes les écoles du service public consacré à la prévention et à la lutte contre le sexisme, le harcèlement et les violences.

- ➔ Convention interministérielle du 07 février 2013 pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif.
- ➔ Convention régionale en Bourgogne pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système de formation tout au long de la vie (formation initiale et continue) 2014-2018.
- ➔ Convention régionale en Franche-Comté pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif 2013-2018.
- ➔ Loi n°2014-873 du 04 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.
- ➔ Loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté.

Filles et garçons, une orientation contrastée

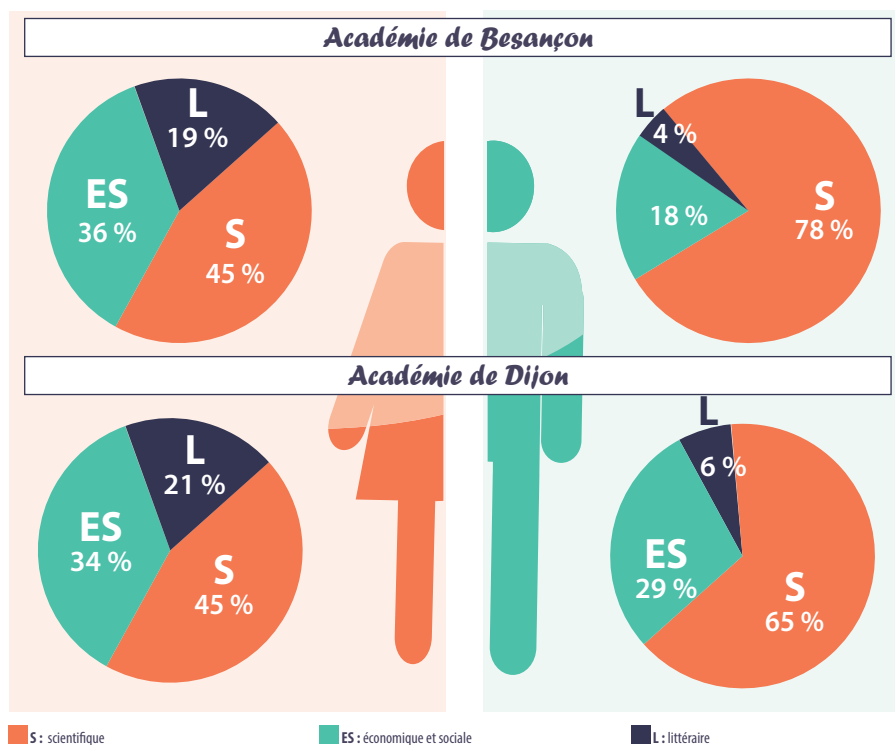
En Bourgogne-Franche-Comté, les filles obtiennent de meilleurs résultats scolaires pendant toutes leurs études secondaires et redoublent moins que les garçons. Elles ont un meilleur taux de réussite au baccalauréat. Où se situe le problème posé par l'égalité filles-garçons ?

Plus de filles en voie générale et dans les cursus longs

Les choix d'orientation des filles et des garçons sont contrastés. En effet, plus de 80 % des élèves de série littéraire (L) sont des filles. Cependant, cela ne signifie pas que la majorité des filles va en L (c'est la série qu'elles choisissent le moins), mais bien que les garçons n'y vont pas.

À l'inverse de ce que l'on pense communément, les filles se répartissent dans les 3 séries générales de façon équilibrée alors que les garçons s'orientent de manière massive en série scientifique (S). **De surcroît, les filles se dirigent préférentiellement en série S** (cf. travaux de Françoise Vouillot). Pourtant, après l'obtention de leur baccalauréat, elles s'orientent peu vers des formations d'ingénieurs et des métiers scientifiques et techniques, à l'exception du secteur de la santé.

Répartition des filles et des garçons dans les différentes séries de la VOIE GÉNÉRALE (rentrée 2017, établissements publics).



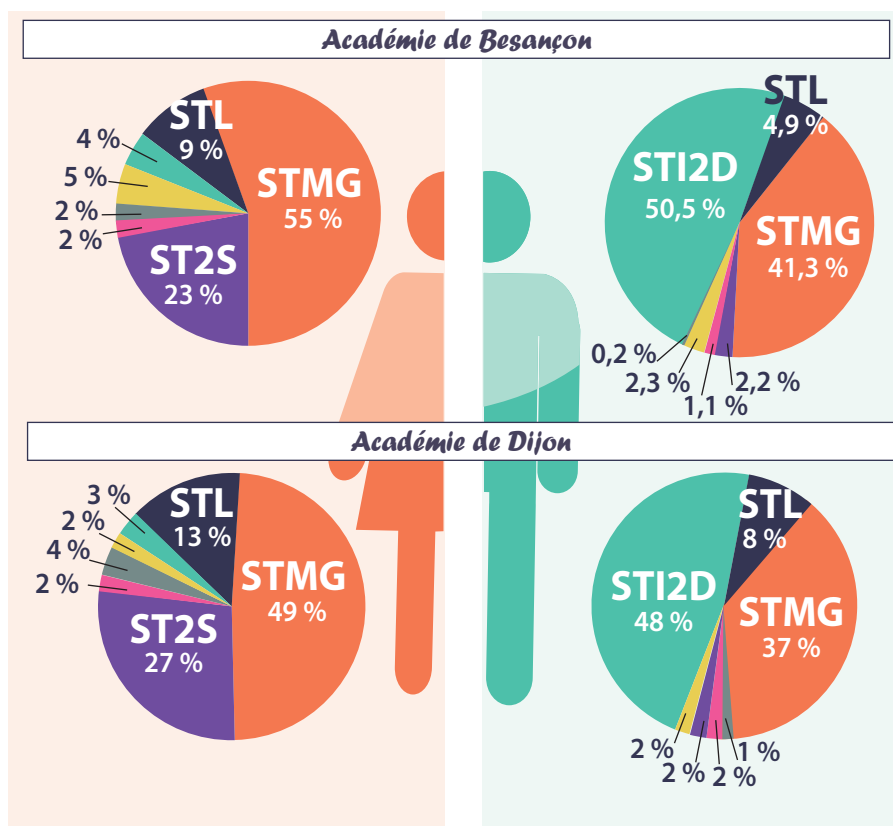
Services académiques d'information et d'orientation - Académies de Besançon et de Dijon.

A contrario, lors de leurs études universitaires, les garçons évitent les filières médicales, paramédicales et sociales, les langues, les sciences humaines et dans une moindre mesure, le droit.

Voie technologique : des choix stéréotypés

Dans les séries technologiques, on retrouve l'évitement de certaines filières par l'un ou l'autre sexe : les filles désertent la filière sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D) et les garçons, eux, désertent la filière sciences et technologies de la santé et du social (ST2S).

Répartition des filles et des garçons dans les différentes séries de la VOIE TECHNOLOGIQUE (rentrée 2017, établissements publics).



Services académiques d'information et d'orientation - Académies de Besançon et de Dijon.

- **STMG** : sciences et technologies du management et de la gestion
- **STI2D** : sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- **ST2S** : sciences et technologies de la santé et du social
- **STL** : sciences et technologies de laboratoire
- **STAV** : sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

- **STDA** : sciences et technologies du design et des arts appliqués
- **STHR** : sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

Plus de garçons en voie professionnelle

Plus de 40 % des garçons vont en voie professionnelle (CAP et baccalauréat professionnel) contre un quart des filles. **Les spécialités suivies sont très différentes selon les sexes et fortement stéréotypées : 77 % des garçons vont dans le secteur de la production et 73 % des filles dans celui des services.** Dans certaines spécialités de production, les filles sont complètement absentes.

La répartition des filles et des garçons en voie professionnelle est à l'image de celle des femmes et des hommes dans les métiers.

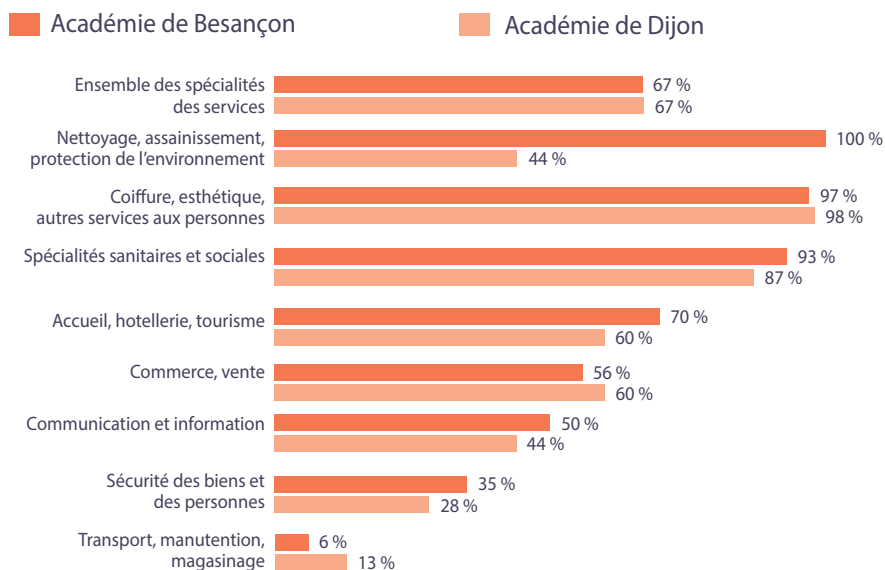
Part de garçons dans les spécialités de la PRODUCTION



Services académiques d'information et d'orientation - Académies de Besançon et de Dijon. DRAAF Bourgogne-Franche-Comté. Éléves affectés dans les établissements publics et privés à la rentrée 2017.

Lire : en 2017, 81 % des élèves ou apprentis de l'académie de Besançon et 82 % des élèves ou apprentis de l'académie de Dijon, qui préparent un diplôme dans les spécialités de la production, sont des garçons.

Part des filles dans les spécialités des SERVICES



Services académiques d'information et d'orientation - Académies de Besançon et de Dijon.
DRAAF Bourgogne-Franche-Comté. Élèves affectés dans les établissements publics et privés à la rentrée 2017.

Lire : en 2017, 67 % des élèves ou apprentis des académies de Besançon et de Dijon qui préparent un diplôme dans les spécialités des services sont des filles.

En conclusion :

- ❑ À notes équivalentes au brevet, filles et garçons font des vœux semblables.
- ❑ Les filles, qui privilégient les filières longues, sont également les plus diplômées. À la sortie du système éducatif, elles sont 33 % à être titulaires d'une licence ou d'un doctorat contre 25 % des garçons (source : Filles et garçons sur le chemin de l'égalité - édition 2017).
- ❑ Les choix d'orientation demeurent fortement sexués et moins rémunérateurs dans les secteurs choisis par les femmes.
- ❑ L'écrasante présence d'un des deux sexes dans une filière est généralement due à l'évitement par l'autre sexe et non systématiquement à un choix massif.

SE FORMER À L'ÉGALITÉ...

... dans l'académie de Besançon

Formation continue

Dans le cadre du plan d'action académique pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif, des formations sont ouvertes aux différents personnels des établissements et abordent la thématique de l'égalité sous divers prismes :

- les stéréotypes et la mixité des formations et des métiers,
- l'éducation au respect mutuel entre les filles et les garçons,
- le sexisme et les médias.

Un séminaire, animé par des universitaires et des experts/es, est proposé tous les ans, en alternance avec des journées départementales, aux 130 référents/es « égalité filles-garçons » des établissements scolaires. En 2017, une journée académique a été dédiée à la question du sexisme et du (cyber)harcèlement.

Formation initiale

Une journée, consacrée à la thématique, est incluse dans le parcours de formation des professeurs/es stagiaires de l'ESPE.

Des ressources nationales et académiques sont consultables sur le site de l'académie de Besançon : www.ac-besancon.fr rubrique « Orientation », « Égalité filles-garçons » puis « Ressources pédagogiques ».

↳ Pour tout renseignement, contactez Mme **Dominique CHATTÉ**, chargée de mission académique : dominique.chatte@ac-besancon.fr / tél. : 03 81 65 49 33

Des projets académiques dans le cadre du dispositif PILE ¹

Dans l'académie de Besançon, des projets financés par des fonds européens interrégionaux sont en cours de réalisation :

- l'IUT de Belfort-Montbéliard élabore une formation à une pédagogie originale,
- l'université de Franche-Comté développe le projet « Femmes et sciences » qui organise des rencontres élèves-chercheuses afin de sensibiliser les jeunes à la mixité des filières,
- une enquête a pour but d'identifier les problèmes liés aux inégalités de genre, rencontrés par les équipes éducatives, afin d'élaborer un dispositif de formation adaptée pour les futurs/es enseignants/es.

En savoir + : www.twitter.com/pile_ufc

¹ Projet Interreg Laboratoire de l'Égalité à l'université de Franche-Comté en partenariat avec l'UNIGE.

... dans l'académie de Dijon

Formation continue

La mission « égalité filles-garçons et prévention des discriminations » de l'académie de Dijon propose des interventions ponctuelles dans les établissements et des modules de formation à tous les personnels (enseignants, CPE, psyEN, assistants sociaux, infirmiers...). Inscrites dans le plan académique de formation (PAF), ces actions abordent la thématique de l'égalité sous l'angle du climat scolaire :

- prévention des violences et discriminations,
- respect entre filles et garçons,
- stéréotypes et choix d'orientation.

Un des objectifs est de former des correspondants/es, futurs/es formateurs/trices, dans chaque département afin d'être plus présent et plus efficace sur l'ensemble du territoire.

Formation initiale

La thématique est également proposée aux professeurs et CPE stagiaires de l'ESPE sous la forme d'une journée banalisée.

Focus sur le tour de France de l'égalité

Dans le cadre de la visite de la Secrétaire d'État en charge de l'égalité femmes-hommes dans l'académie de Dijon, un « world café » sous forme d'ateliers participatifs, a été organisé chez HOPE ! (pépinière d'entreprises). Lycéens/nes et entrepreneurs/es du numérique étaient regroupées en équipes mixtes pour échanger sur les différentes problématiques liées au secteur du numérique (le cybersexisme, les métiers, les jeux vidéo, ...).

→ Pour tout renseignement, contactez Mme Laurence GUILLET, chargée de mission académique : laurence.guillet@ac-dijon.fr / tél. 03 80 44 85 74.

(Cyber)sexisme et harcèlement

L'académie de Dijon organise des actions de sensibilisation, des élèves et des équipes éducatives, aux problèmes du cybersexisme et du harcèlement :

- Formation de formateurs sur ces deux thématiques
- Formation de lycéens ambassadeurs et de lycéennes ambassadrices sur le cybersexisme et le harcèlement dans le cadre du dispositif « ambassadeurs lycéens »
- Conférence sur le cybersexisme
- « World café » sur les violences et le sexisme, à destination d'élèves de lycée et en collaboration avec le collectif Droits des femmes et la délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité (DDDFE).

L'ÉGALITÉ EN ACTION

Salons d'orientation

En Bourgogne-Franche-Comté, des salons d'orientation ont pour objectif de sensibiliser les élèves à la mixité des formations et des métiers.

Carrefour des carrières au féminin

Créés par FETE (Femmes Égalité Emploi) et présents dans chaque département, les carrefours permettent aux jeunes femmes de rencontrer des professionnelles exerçant des métiers peu féminisés mais souvent porteurs de débouchés. FETE organise également les semaines de la mixité qui mobilisent des établissements scolaires et des acteurs d'un bassin autour d'actions en faveur de l'égalité et de la mixité.

EN SAVOIR + : www.fete-bourgogne.org

Salons Studyrama et L'Étudiant

Lors des salons d'orientation, l'académie de Dijon organise des débats, conférences, théâtres forum... avec pour thème la mixité dans les choix d'orientation.

EN SAVOIR + : www.ac-dijon.fr rubrique « Action éducative », « Réussite éducative » puis « Égalité filles/garçons »

Rencontres de professionnels/les

Des opérations favorisent les rencontres entre les élèves, les professionnels/les et les entrepreneurs/es.

Opération « Sciences et techniques en tous genres »

L'académie de Besançon et la direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité de Bourgogne-Franche-Comté (DRDFE) consacrent, tous les ans en janvier, une semaine à la promotion de l'orientation des filles vers des études et carrières scientifiques et techniques : visites d'entreprises, rencontres de professionnels/les... Plus de 33 établissements et fédérations sont mobilisés.

EN SAVOIR + : www.ac-besancon.fr/spip.php?article6763#6763

Sensibilisation à l'entrepreneuriat au féminin

Des conférences et des rencontres entre cheffes d'entreprise, lycéens/nes et étudiants/es, en classe ou lors de forums, sont organisées tous les ans au mois de mars. Ce dispositif est organisé par le réseau économique féminin (REF) de Rhône-Alpes, l'association « 100 000 entrepreneurs », l'académie de Dijon, K'elles énergies ! et la DRDFE.

EN SAVOIR + : www.semaine-entrepreneuriat-feminin.com

Réseaux de marraines

Des réseaux de marraines soutiennent des jeunes filles et jeunes femmes dans la poursuite de leurs études ou la recherche d'un emploi.

Capital filles

Cette association met en lien une jeune fille de terminale, issue de quartier politique de la ville ou de milieu rural, avec une salariée d'une entreprise. Pendant une année, la marraine accompagne sa filleule et lui fait bénéficier de son expérience et de son réseau. Elle l'aide à prendre confiance et à poursuivre dans l'enseignement supérieur.

EN SAVOIR + : www.capitalfilles.fr

Elles Jura

Un réseau de cheffes d'entreprise, élues, cadres dirigeantes, basé dans le Jura, « marraine » bénévolement des collégiennes, lycéennes et étudiantes. Ces mairaines leur apportent une meilleure connaissance du monde de l'entreprise ainsi qu'une aide concrète lors de la recherche d'un emploi ou d'un stage.

EN SAVOIR + : www.elles-jura.fr

K'elles énergies !

Soutien aux futures entrepreneures, ce réseau de Bourgogne-Franche-Comté met en relation des cheffes d'entreprise avec des porteuses de projets. Par le biais d'ateliers et de conférences, les participantes sont accompagnées et conseillées.

EN SAVOIR + : www.kelles-energies-franche-comte.fr

Expositions

Des expositions peuvent susciter la réflexion et engager la discussion.

Ils sont passés par L

Cette exposition, réalisée par la délégation régionale de l'Onisep de Rennes, retrace 10 parcours de jeunes hommes ayant passé le baccalauréat littéraire (L).

EN SAVOIR + : <https://goo.gl/JSaWC>

Le mur des inégalités professionnelles

Cette exposition, présentant 12 situations professionnelles stéréotypées, est disponible auprès des déléguées départementales aux droits des femmes du Doubs, du Jura, de Haute-Saône et du Territoire de Belfort.

EN SAVOIR + : <https://goo.gl/sAkDWu>

8 mars : journée internationale des droits des femmes

C'est un temps fort international qui permet aux établissements de mobiliser équipes et élèves autour de la thématique de l'égalité entre femmes et hommes. À cette occasion, des actions sont organisées dans chaque académie : des conférences, théâtre forum, des actions sur l'entrepreneuriat au féminin...

Renseignez-vous sur le site de votre académie !

EN SAVOIR + : www.ac-besancon.fr ou www.ac-dijon.fr

CONCOURS

La créativité au service de l'égalité

Un concours est l'occasion de travailler avec vos classes, de façon créative et ludique, sur la thématique de l'égalité filles-garçons. Tous les moyens d'expression vous sont offerts : création de vidéos, d'affiches, de photoreportages, de saynètes de théâtre, d'interviews... N'hésitez plus, inscrivez-vous !

Les Olympes de la parole

INSCRIPTIONS

Janvier

OBJECTIF

Promouvoir l'égalité et le respect entre filles et garçons dès le plus jeune âge.

QUI

Classes de l'école élémentaire, de collège ou de lycée.

QUOI

Élaboration d'un dossier sur un thème imposé puis présentation d'une saynète théâtralisée ou d'un clip vidéo sonorisé.

ORGANISATEUR

L'association française des femmes diplômées des universités (AFFDU) avec le soutien des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Secrétariat d'État chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes.

À GAGNER

Des trophées et des cadeaux culturels.

EN SAVOIR + : www.goo.gl/bQV6Kx

Buzzons contre le sexisme

INSCRIPTIONS

Décembre

OBJECTIF

Lutter contre le sexisme par le biais de la vidéo.

QUI

Jeunes entre 10 et 25 ans, inscription individuelle ou en équipe.

QUOI

Réalisation d'un film documentaire, de fiction ou d'animation, de 2 à 6 minutes pour agir, dénoncer, proposer...

ORGANISATEUR

L'association v.ideox, à l'origine de la plateforme Matilda, composée de vidéastes, informaticiennes, graphistes...

À GAGNER

La projection des films primés au cinéma.

EN SAVOIR + : www.matilda.education rubrique « Concours vidéo » puis « Mode d'emploi »



En 2016, deux établissements de Bourgogne-Franche-Comté ont été lauréats du concours national « Buzzons contre le sexisme » :

Le 1^{er} prix de la catégorie « vidéos autonomes » a été décerné au collège Olympe de Gouges de Pont de Roide (Doubs) pour son film « *Le chant de Vénus, journal quotidien* » dans lequel le monde est dominé par les femmes.

EN SAVOIR + www.goo.gl/rUi5wu

Le 2^d prix de la catégorie des « 10-14 ans » a été attribué au collège Les Louataux de Champagnole (Jura) pour sa vidéo « *C'est quoi le sexisme ?* » qui dénonce avec humour le sexisme ordinaire.

EN SAVOIR + www.goo.gl/m8UJpX

Je filme le métier qui me plaît

INSCRIPTIONS

Janvier

OBJECTIF

Sensibiliser les jeunes à leurs représentations stéréotypées du monde professionnel et leur faire découvrir des métiers.

QUI

Élèves de collège et de lycée, étudiants/es

QUOI

Réalisation d'un reportage vidéo, de 3 minutes maximum, sur un métier d'avenir et/ou un métier qui recrute.

ORGANISATEUR

Euro-France médias avec le soutien des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

A GAGNER

La diffusion large des films primés (télévision, Internet, canal des métiers...).

EN SAVOIR + : www.jefilmelemetierquimeplait.tv

Les trophées égalité mixité

INSCRIPTIONS

Octobre

OBJECTIF

Récompenser les établissements engagés dans une démarche d'égalité et de mixité.

QUI

Collèges et lycées (LEGT, LP, LEGTA et LPA)

QUOI

Les établissements présentent leur(s) action(s) concernant l'orientation scolaire et professionnelle, l'éducation à l'égalité entre les filles et les garçons (respect, prévention des violences et discriminations).

ORGANISATEUR

Académies de Besançon et de Dijon avec le soutien de la direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE) de Bourgogne-Franche-Comté.

A GAGNER

Un trophée ainsi qu'une bourse de 1 000 € (un prix par département).

EN SAVOIR + :

académie de Besançon : www.ac-besancon.fr/spip.php?article5208

académie de Dijon : www.ac-dijon.fr rubrique « Action éducative » puis « Égalité filles/garçons »

Mannequin Challenge « Figeons le sexisme »

INSCRIPTIONS

Avril

OBJECTIF

Dénoncer les actes sexistes.

QUI

Élèves de collège, de lycée et d'université de Côte-d'Or, personnels enseignants et personnels administratifs, inscription individuelle ou collective.

QUOI

Produire un mini clip (1 minute maximum), sans parole et sans mouvement, dénonçant le sexisme.

ORGANISATEUR

La mission « égalité filles-garçons et prévention des discriminations » de l'académie de Dijon et la direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE) de Bourgogne-Franche-Comté.

A GAGNER

Trois prix sont remis (prix de la vidéo qui mobilise le plus de personnes, prix de la meilleure mise en scène et prix du message le plus réussi).

EN SAVOIR + : www.ac-dijon.fr rubrique « Action éducative » puis « Égalité filles/garçons »

#ZéroCliché pour l'égalité filles-garçons

INSCRIPTIONS

Avril

OBJECTIF

Faire s'interroger les élèves sur les stéréotypes véhiculés dans notre société : médias, politique, culture, sport, mode, publicité, famille, école.

QUI

Ouverts à tous les élèves dès le 1^{er} degré. Production individuelle ou collective.

QUOI

Produire des articles, des vidéos, des dessins, des reportages audio qui traitent de la place des femmes et/ou des hommes dans tous les espaces publics.

ORGANISATEUR

Le CLEMI (centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information) de l'académie de Dijon et de Besançon, en lien avec les missions « égalité filles-garçons et prévention des discriminations », dans le cadre de la semaine de la presse à l'école.

A GAGNER

Publications sur les sites des CLEMI et des médias partenaires, Causette, TV5 Monde, Mademoizelle.com, Les Nouvelles News.

EN SAVOIR + :

académie de Besançon : <http://canope.ac-besancon.fr/clemi/?p=3033#more-3033>

académie de Dijon : <http://clemi.ac-dijon.fr/2017/11/25/concours-zerocliche-egalite-filles-garcons-2018-comment-sinscrire/>

DES SÉQUENCES PÉDAGOGIQUES CLÉS EN MAIN

Mettre en place des actions en faveur de la mixité avec vos classes de troisième et de seconde, c'est possible lors de l'accompagnement personnalisé ou au sein du parcours Avenir. Dans les pages qui suivent, nous vous proposons 3 séquences pédagogiques qu'il vous appartiendra d'animer, seul/e ou en binôme, en y associant le ou la psychologue de l'Éducation nationale de votre établissement.

Nous avons conscience que certains élèves donneront les réponses que nous attendons d'eux. Aussi, l'objectif n'est pas tant de les évaluer, mais bien d'engager une discussion. Toutes les ressources de ce guide sont des outils qui viendront enrichir ces échanges.

Séquence 1 (niveau 3^e) : « Argumenter ses choix professionnels »

À partir d'études de cas présentant différentes situations d'orientation, les élèves s'entraînent à la contre-argumentation face à des affirmations stéréotypées.

Séquence 2 (niveau 3^e/2^de) : « Quiz égalité »

En 15 questions (+ 5 questions bonus), les élèves prennent conscience des différentes avancées de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Séquence 3 (niveau 2^de) : « Une offre d'emploi « il » ou « elle » ? »

La lecture d'offres d'emploi conduit les élèves à s'interroger sur les facteurs qui influencent le choix d'un métier.

Compte tenu du format de notre guide, les séquences ont été volontairement raccourcies. Cependant, vous les retrouverez dans leur intégralité sur :

www.objectifegalite.onisep.fr/bourgogne-franche-comte/

Vous trouverez également dans ce kit pédagogique, les séquences en format PDF modifiable, les fiches élèves en format A4 et les corrigés des séquences.

Un formulaire interactif de chaque séquence est également présent dans les ressources de FOLIOS .



Objectifs

- ❑ Repérer les normes, rôles et activités assignés aux personnes suivant leur appartenance à un sexe.
- ❑ Prendre conscience des effets des stéréotypes dans la construction d'un projet professionnel.
- ❑ Aider, par l'élaboration d'un argumentaire, à remettre en cause les idées reçues et à agir pour mettre à distance les stéréotypes dans la construction de son projet professionnel.
- ❑ Sélectionner des informations dans une fiche métier et une fiche formation dans l'objectif d'argumenter des choix d'orientation.

Séance

- ❑ À partir d'études de cas présentant différentes perspectives d'orientation, les élèves doivent argumenter sur les choix effectués.
- ❑ La classe est séparée en groupes mixtes, d'au moins 4 élèves et présentant la parité entre garçons et filles autant que possible.
- ❑ Une fiche élève qui présente les études de cas est distribuée aux groupes.
- ❑ Chaque groupe identifie un ou une porte-parole pour transmettre les réponses à l'ensemble de la classe lors de la mise en commun. Puis, le groupe choisit un cas et répond aux questions correspondantes.
- ❑ Une mise en commun est faite par l'enseignant/e qui invite les élèves à débattre sur les réponses apportées.

Modalités

Où : en classe, au CDI ou en salle informatique (si consultation des fiches métiers et formations en ligne).

Avec : fiche élève. Prévoir un brouillon.

Comment : proposer aux élèves de se mettre en groupe mixte avant même de s'asseoir dans la salle, afin de gagner du temps.

Compétences visées

- ❑ La compréhension et l'expression en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit (domaine 1 : les langages pour penser et communiquer).
- ❑ La compréhension et le respect de la règle et du droit, notamment les règles de civilité au sein de la classe, de l'établissement (domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen).

Prolongement

- ❑ On peut ajouter un travail écrit personnel. Chaque élève s'exprime sur le caractère traditionnel ou atypique de son choix professionnel et explique pourquoi il ou elle maintient son choix ou serait prêt/e à envisager une voie moins traditionnelle.

Manon a 15 ans, elle est en 3^e

Elle souhaite être pilote de ligne. Son père l'encourage dans cette voie. Sa mère la décourage, prétextant que c'est un métier où les filles sont peu nombreuses et que, plus tard, si elle veut avoir des enfants, ce métier peut représenter une difficulté.

- a. Comment expliquez-vous les réactions différentes de son père et de sa mère ?
- b. Que peut-on conseiller à Manon pour l'encourager à persister dans cette voie ?

Sophia est en 3^e

Sophia a pour projet de faire un bac pro Gestion-administration. Suite à son stage 3^e dans une entreprise d'électricité, elle change d'avis et souhaite faire le bac pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés (MELEC).

- a. Donnez des arguments à Sophia pour qu'elle puisse justifier ce changement d'orientation auprès de ses parents et de ses professeurs/es.
- b. Comment pourrait-elle répondre à ses copains et copines qui pensent qu'elle serait mieux en bac pro Gestion-administration ?

Karim a 15 ans, il est en 3^e

Depuis 2 ans, suite à une visite dans une crèche, il imagine très bien, plus tard, exercer un métier dans le domaine de la puériculture (le soin aux enfants). Ses parents ne l'encouragent pas dans cette voie. Ils disent que ce n'est pas un métier pour un garçon.

- a. Selon vous, pourquoi la puériculture est considérée comme un métier de fille ?
- b. Cherchez les arguments que Karim pourrait donner pour justifier son choix.

Martin a 18 ans

Il est titulaire d'un bac pro Cuisine. Après l'obtention de son diplôme, il annonce à ses parents son intention de partir en mission humanitaire en Inde pour 10 mois.

- a. Selon vous, quelle pourrait être la réaction de ses parents ?
- b. Martin a une soeur, Lise, dans la même situation. Pensez-vous que la réaction des parents sera identique ?
- c. Dans le cas où les parents sont contre, trouvez les arguments que Martin et Lise peuvent mettre en avant pour « défendre » leur position.

Sarah est en 3^e

Elle a un parrain qui tient un garage. Depuis qu'elle est toute petite, elle rêve de faire de la mécanique auto. Dans sa classe, ses camarades sont nombreux à se moquer d'elle : les filles la traitent de garçon manqué, les garçons lui disent qu'elle ne réussira jamais.

- a. Pensez-vous, comme Sarah, que d'autres filles peuvent être intéressées par le secteur de la mécanique ?
- b. Trouvez les arguments que Sarah peut donner aux garçons pour montrer qu'elle a autant de chances qu'un garçon de réussir dans ce métier.

Anissa est en terminale scientifique

Elle réussit très bien dans les matières scientifiques et son professeur principal lui conseille une école d'ingénieurs/eures. Or, après le bac, elle serait tentée aussi par une carrière de traductrice.

- c. À sa place, quel choix feriez-vous et pourquoi ?
- d. Donnez des exemples de métiers dans lesquels Anissa peut allier matières scientifiques et langues étrangères.

Fiches (en option)

Vous pouvez consulter les fiches métiers et formations suivantes sur le site www.onisep.fr

Ces fiches, qui concernent les projets d'orientation présentés ci-dessus, vous aideront à répondre aux questions.

- Fiche métier Pilote de ligne
- Fiche métier Puériculteur/puéricultrice
- Fiche formation bac pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés (MELEC)
- Fiche formation bac pro Gestion-administration
- Fiche formation bac pro Cuisine
- Fiche métier Technicien/technicienne automobile
- Fiche métier Traducteur-interprète/traductrice-interprète
- Fiche métier Menuisier/menuisière
- Dossier sur les écoles d'ingénieurs



Objectifs

- Mesurer les avancées de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie privée et la vie professionnelle.

Séance

Étape 1 (15 min) : les élèves répondent, individuellement ou en petits groupes, à un quiz de 15 questions. En bonus, 5 questions supplémentaires peuvent être utilisées dans les classes à petits effectifs ou en demi-classe.

Étape 2 (35 min) : l'intervenant reprend le quiz avec toute la classe afin de débattre sur les réponses proposées et les corrections.

Prolongement

Le quiz constitue une première approche sur la thématique de l'égalité. Par la suite, les élèves, en petits groupes, peuvent effectuer des recherches approfondies sur une question ou un sujet en particulier.

Par exemple :

- Les réactions de la population et des personnages politiques suite à la nomination d'Édith Cresson en qualité de Première ministre en 1991.
- Combien de femmes ont reçu le prix Nobel depuis la création de ce prix ? Grâce à quelles recherches, quelles actions ?
- Quelle est la place des femmes aujourd'hui dans le sport de haut niveau en France ?
- Pourquoi, dans certains métiers ou secteurs d'activité, y a-t-il une majorité de femmes ou d'hommes ?

Modalités

Où : en classe, au CDI.

Avec : fiche élève.

Compétences visées

- La compréhension et l'expression en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit (domaine 1 : les langages pour penser et communiquer).
- La compréhension et le respect de la règle et du droit (domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen).
- L'expression de la sensibilité et des opinions, le respect des autres (domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen).
- La responsabilité, le sens de l'engagement et de l'initiative (domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen).
- La connaissance des médias, des démarches de recherche et de traitement de l'information (domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre).
- La mobilisation des outils numériques pour échanger et communiquer (domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre).

Réponses du quiz :

1. Faux // 2. 1 // 3. Faux // 4. 1,5% // 5. Vrai // 6. Les femmes y consacrent deux fois plus de temps que les hommes // 7. Vrai // 8. Tous ces produits ont été inventés par des femmes // 9. Brésil // 10. Faux // 11. Faux // 12. 1917 // 13. Magistrat/e // 14. Informaticien/ne // 15. 16 % // 16. 1975 // 17. Faux // 18. Armée de l'air // 19. George Sand // 20. Depuis le 18^e siècle

1. En France, une femme a toujours pu travailler sans l'autorisation de son mari :

- Vrai Faux

2. Depuis la création en 1958 de la V^e République, combien de femmes ont été Première ministre ?

- 1 6 12

3. Au collège, les garçons obtiennent, en moyenne, de meilleurs résultats que les filles en mathématiques :

- Vrai Faux

4. Dans le secteur du bâtiment, quelle est la proportion de femmes sur les chantiers ?

- 46,1 % 18 % 1,5 %

5. À la naissance d'un enfant, les pères ont droit à un congé :

- Vrai Faux

6. Comment se partagent les tâches domestiques au sein du couple ?

- Les femmes y consacrent deux fois plus de temps que les hommes
 Les femmes et les hommes y consacrent presque autant de temps

7. Tous temps de travail confondus, les salaires des femmes en France sont inférieurs à ceux des hommes :

- Vrai Faux

8. Quel est le point commun à toutes les inventions suivantes : l'essuie-glace, le silencieux de moteur, la scie circulaire, le gilet pare-balles, le télescope submersible et le langage de programmation informatique ?

- Ce sont des inventions américaines
 Tous ces produits ont été inventés par des femmes

9. Dans lequel de ces pays les femmes ont-elles obtenu le droit de vote en premier ?

- Brésil Suisse France

10. Un maïeuticien est un chercheur en mathématiques :

- Vrai Faux

11. Marie Curie est connue grâce aux recherches de son époux Pierre Curie :

- Vrai Faux

- 12. Quand a eu lieu le premier match de football féminin en France ?**
 1917 1975 2001
- 13. Dans laquelle de ces professions trouve-t-on le moins d'hommes ?**
 Magistrat/e Ingénieur/e Expert/e-comptable
- 14. Dans laquelle de ces professions trouve-t-on le moins de femmes ?**
 Professeur/e des écoles Médecin Informaticien/ne
- 15. Quelle est la proportion de femmes parmi les maires de France ?**
 70 % 35 % 16 %

Questions bonus :

- 16. Depuis quelle année l'école publique est-elle mixte ?**
 1932 1950 1975
- 17. La météo désigne toujours les tornades et les cyclones par des prénoms féminins :**
 Vrai Faux
- 18. Quel est le corps d'armée le plus féminisé ?**
 Armée de Terre Armée de l'Air Marine
- 19. Sous quel nom Aurore Dupin est-elle plus connue ?**
 George Sand Fred Vargas Simone de Beauvoir
- 20. Depuis quand le genre masculin l'emporte-t-il sur le féminin dans la grammaire française ?**
 Depuis toujours Depuis le 18^e siècle

Ressources

- Filles et garçons sur le chemin de l'égalité de l'école à l'enseignement supérieur (2017) : <https://goo.gl/P9uj8p>
- Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes - chiffres-clés (2017) <https://goo.gl/M1m6AJ>



Objectifs

- ❑ Permettre aux élèves de prendre conscience de leurs propres stéréotypes afin qu'ils y portent un regard critique et amorcent un processus de changement.
- ❑ Aider, par l'élaboration d'un argumentaire, à remettre en cause les idées reçues et à agir pour mettre à distance les stéréotypes dans la construction de son projet professionnel.

Séance

Étape 1 (durée : 20 min) : réponse écrite individuelle au questionnaire. Les élèves doivent identifier, par le biais d'une offre d'emploi, les différents facteurs qui influencent le choix d'un métier : activités professionnelles, niveau de responsabilités, compétences, qualités, centres d'intérêt, niveau de formation, salaire... Ces facteurs sont-ils différents qu'on soit une femme ou un homme ?

Étape 2 (durée : 30 min) : restitution collective en favorisant les échanges afin de faire évoluer les représentations. L'enseignant/e axe le débat en posant les questions suivantes : les filles et les garçons ont-ils des centres d'intérêt différents ? Mettent-ils en avant des qualités différentes ? Si oui, pourquoi ?

Prolongement

Les élèves créent une offre d'emploi, du métier de leur choix, en suivant le modèle proposée dans la fiche élève (description du poste, formation, salaire, qualités professionnelles).

Modalités

Où : en classe, au CDI.

Avec : fiche élève.

Compétences visées

- ❑ Réfléchir aux principes d'égalité, identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu.
- ❑ Entrer dans l'échange écrit (lire, analyser, écrire) puis dans l'échange oral (écouter, réagir, s'exprimer).
- ❑ Exprimer ses sentiments et ses idées en respectant autrui.
- ❑ Former son jugement et son esprit critique.

Ressources

Vous pouvez consulter les fiches métiers suivantes sur le site www.onisep.fr :

- ❑ Agent/e de propreté et d'hygiène
- ❑ Auxiliaire de puériculture
- ❑ Chef/fe de cuisine
- ❑ Concepteur/trice-développeur/euse de jeux vidéo
- ❑ Développeur/euse d'applications mobiles
- ❑ Technicien/ne de l'intervention sociale et familiale

Retrouvez des témoignages de professionnels dans de nombreux secteurs :

www.oniseptv.onisep.fr
rubrique « Thèmes » puis « Égalité
Femme Homme ».

Exercice 1 :

En vous aidant des informations contenues dans chaque offre d'emploi, répondez aux questions.

Offre d'emploi n° 1

DÉVELOPPEUR/EUSE D'APPLICATIONS MOBILES

Vous êtes dynamique, curieux/euse et à l'affût de nouvelles tendances ? Ce poste est fait pour vous ! Vous aurez en charge le développement d'applications mobiles hybrides, dans le respect des délais, de la qualité et des règlementations.

Vous travaillerez en équipe sur des projets innovants tels que la conception d'applications mobiles pour smartphones et tablettes. Vous rédigerez la documentation technique de ces applications.

Formation : BTS Systèmes numériques option A informatique et réseaux (niveau bac + 2).

Salaire : 2 900 € par mois

Qualités professionnelles :

- Maîtrise des langages de programmation
- Autonomie, rigueur, sens de l'organisation
- Bon relationnel
- Maîtrise de l'anglais

À votre avis, ce métier est-il exercé par une majorité : de femmes d'hommes
Pour quelles raisons ?

Offre d'emploi n° 2

AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

Nous recherchons une personne dynamique, autonome et de confiance pour s'occuper d'enfants au sein d'une crèche. Vous aurez pour mission d'accompagner les apprentissages des nourrissons et des jeunes enfants jusqu'à 3 ans, tout en veillant à leur hygiène et à leur confort. Vous animerez des jeux d'éveil. Vous justifiez d'une formation aux premiers secours datant de moins de 5 ans.

Formation : Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture (niveau CAP).

Salaire : 1 480 € par mois

Qualités professionnelles :

- Patience (bruit, agitation des enfants turbulents)
- Propreté et sécurité
- Être physiquement endurant/e
- Horaires contraignants (tôt le matin, tard le soir, nombre d'heures variable dans la semaine)

À votre avis, ce métier est-il exercé par une majorité : de femmes d'hommes
Pour quelles raisons ?

Offre d'emploi n° 3

**TECHNICIEN/NE DE L'INTERVENTION
SOCIALE ET FAMILIALE**

En intégrant notre structure spécialisée dans le service à la personne, vous intervenez directement auprès de familles en difficulté (maladie, hospitalisation...). Vous leur apportez un soutien dans les actes de la vie quotidienne (ménage, courses...) et dans l'éducation des enfants. Avec tact, patience et discrétion, vous les accompagnez afin qu'elles retrouvent leur autonomie et que des placements en institution ou en famille d'accueil soient évités.

Formation : Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture (niveau CAP).

Salaire : 1 480 € par mois

Qualités professionnelles :

- Sens de l'organisation et des responsabilités
- Résistance au stress
- Qualités relationnelles
- Bon équilibre psychologique indispensable

À votre avis, ce métier est-il exercé par une majorité : de femmes d'hommes
Pour quelles raisons ?

Offre d'emploi n° 4

CHEF/FE DE CUISINE

Devenez le ou la nouvelle chef/fe de cuisine de notre restaurant. Grâce à votre créativité, vous créez les menus, les cartes et définirez les tarifs des plats. Vous proposerez une cuisine entièrement faite maison à partir de produits frais et de saison. Vous encadrerez une équipe de 6 personnes et suivrez la gestion des stocks de marchandise. Vous travaillerez tôt le matin et tard le soir, avec des périodes touristiques de forte activité, d'avril à septembre.

Formation : BTS Management en hôtellerie-restauration option B Management d'unité de production culinaire (niveau bac + 2).

Salaire : 2 000 € par mois

Qualités professionnelles :

- Gourmet et gourmand/e
- Souci de la propreté et de l'hygiène
- Organisé/e et méthodique
- Sens de l'esthétique

À votre avis, ce métier est-il exercé par une majorité : de femmes d'hommes
Pour quelles raisons ?

Exercice 2 :

Choisissez, parmi ces offres d'emploi, celle qui vous plaît le plus et expliquez votre choix.

.....
.....
.....
.....

Remerciements :

Nous remercions tout particulièrement l'Université de Franche-Comté pour sa participation à l'édition de ce guide et pour ses actions initiées sur la mixité subventionnées dans le cadre du programme européen Interreg France-Suisse (financement FEDER).

Nous remercions les équipes de direction et les enseignants/es qui nous ont permis de tester les séquences pédagogiques, en situation réelle, au sein de leur établissement et pour leur implication et leur enthousiasme, les élèves :

- ❑ du collège de Mont Miroir de Maîche (25),
- ❑ du lycée Hippolyte Fontaine de Dijon (21),
- ❑ du lycée Charles de Gaulle de Dijon (21),
- ❑ du lycée professionnel Antoine de Chenôve (21).

Nous remercions également les membres des groupes de travail sur les séquences pédagogiques : Madame Cascan (proviseure-adjointe au lycée Hippolyte Fontaine), Madame Joly (enseignante au lycée Hippolyte Fontaine), Monsieur Laithier (enseignant au collège Mont Miroir), Madame Marchi (proviseure-adjointe du lycée Charles de Gaulle), Madame Masia (enseignante au collège Mont Miroir) et Madame Vigreux (enseignante au lycée Montchapet).



Délégation régionale de l'Onisep Bourgogne-Franche-Comté
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Directeur de la publication : Michel Quéré.

Délégué régional : Maurice Dvorsak.

Validation académique (pour l'académie de Dijon) : Anne de Rozario, Didier Perrault.

Déléguées régionales adjointes : Marie-Pierre Martin, Nolwenn Mathieu.

Responsables de projet : Vanessa Silvia, Aude Simon-Curot.

Rédaction : Anthony Bonin, Dominique Chatté, Laurence Guillet, Anne-Charlotte Kaupp-Kospiczewicz, Vanessa Silvia, Aude Simon-Curot.

Partenaires du projet : Dominique Chatté (chargée de mission académique égalité filles-garçons - académie de Besançon), Laurence Guillet (chargée de mission académique égalité et prévention des discriminations - académie de Dijon), Rhyslana Kadmiri (chargée de mission égalité - université de Franche-Comté et cheffe de projet Interreg PILE), Emmanuel Monnier (chargé de mission politiques éducatives et coopération internationale - DRAAF), Catherine Pistolet (Directrice déléguée aux droits des femmes et à l'égalité), Delphine Zenou (Directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité femmes-hommes de la région Bourgogne Franche-Comté).

Maquette, graphismes et mise en page : Isabelle Lamarche.

Documentation : Vanessa Silvia, Aude Simon-Curot.

Relecture : Mathieu Burdin, Isabelle Lamarche.

Diffusion : Mathieu Burdin, Claude Goguely.

Crédit photos : Onisep.

Illustration page de couverture : Istockphoto LP et Isabelle Lamarche.

Impression : Estimprim, 8 rue Jacquard, 25000 Besançon.

Nombre d'exemplaires : Besançon 3 000, Dijon 4 000.

Dépôt légal : mai 2018.

JSBN : 979-10-95415-37-4

Reproduction, même partielle, interdite sans accord préalable et écrit de l'Onisep.





[www.objectifegalite.onisep.fr/
bourgogne-franche-comte/](http://www.objectifegalite.onisep.fr/bourgogne-franche-comte/)

